

Entretien Exclusif avec M. Romain HOUEHOU au sujet des 10 ans de la LDCB

«L'Ambition de la Ligue est de devenir une Organisation beaucoup plus forte»

Depuis dix (10) années, l'Association de consommateurs dénommée la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) œuvre inlassablement pour le bien-être des populations. Elle a été active sur plusieurs fronts de lutte et se révèle aujourd'hui être l'Association de consommateurs la plus dynamique et la plus professionnelle que le Bénin ait.

Dix (10) ans après, que peut-on retenir du parcours de cette organisation qui se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins ? Pour mieux en savoir, votre journal s'est proposé d'interroger pour vous le président de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin Monsieur Romain Abilé HOUEHOU.

Il y a dix ans naissait la LDCB que vous avez l'insigne honneur de diriger. Qu'est-ce qui justifiait la création de votre Association ?

La Ligue pour la Défense du Consommateur comme vous le savez est une organisation de défense des droits du consommateur née pour faire de la veille économique et sociale pour la prise en compte des préoccupations des consommateurs par les gouvernements par l'entreprise et par le marché. Aujourd'hui en Afrique en général et au Bénin en particulier, les problèmes, de consommation sont énormes. Ce qui justifie que notre organisation le 20 février 1998 lorsqu'elle a été créée s'est fixée pour l'objectif principal œuvrer pour la défense des intérêts des consommateurs béninois ; d'œuvrer pour promouvoir les modes de production des biens et services de qualité et à moindre coût pour les consommateurs de notre pays.

Dès sa création, quelle a été la première bataille menée par la Ligue ?

Nous avons eu à mener plusieurs grandes actions car avant de pouvoir imposer des modes de production de biens et de service de qualité, il faut pouvoir d'abord éduquer le consommateur afin qu'il soit critique, qu'il soit plus éveillé car lorsque le consommateur devient de plus en plus exigeant, l'entreprise se voit obligée de se réajuster et de se conformer aux normes du marché. Lorsque le consommateur devient de plus en plus critique, les dirigeants se réajustent et font appliquer la réglementation qui régle le marché. Lorsque le consommateur devient de plus en plus responsable et actif, toutes les composantes de la société, tous les acteurs économiques prennent compte de ses préoccupations. Raison pour laquelle lorsque nous sommes nés le 20 Février 1998, notre première grande bataille était axée sur l'éducation des consommateurs à mieux connaître leurs droits et leurs responsabilités. Nous avons également joué

niveau des instances de prise de décision. De part la pertinence de nos actions sur le terrain, les dirigeants ont estimé important que la Ligue représente les consommateurs au niveau de certaines structures et au sein de ces instances, nous avons continué à faire entendre la voix des consommateurs face aux différentes crises sociales majeures qui portent atteinte à l'économie, à l'environnement du consommateur et qui portent aussi atteinte à la qualité des biens et services offerts aux consommateurs. Les actions de terrain, les actions de plaidoyers sont souvent menées et à ce niveau là, la Ligue a été la première association de consommateurs à avoir organisé la première marche pour dénoncer les maux qui minent le vécu quotidien des consommateurs. L'autre grande bataille menée par la Ligue en collaboration avec ses collègues du mouvement consommateur national est la mise à disposition du législateur d'une loi portant protection du consommateur en République du Bénin.

Dix ans après, la Ligue se prépare actuellement à faire connaître aux sept millions de consommateurs le contenu de cette nouvelle loi parce que si les consommateurs ne militent pas leurs droits, il n'y a rien à faire, ils seront grugés par le marché, un marché qui devient de plus en plus complexe. Nous n'avons pas certes aujourd'hui réussi à combler toutes les attentes des consommateurs, mais nous essayons de faire en sorte que les préoccupations les plus élémentaires des populations soient prises en compte par les pouvoirs publics et par les acteurs du secteur économique.

Vous venez d'énumérer une série d'actions menées par votre organisation depuis une décennie, mais qu'est-ce qui justifie encore aujourd'hui la persistance des maux qui minent le pouvoir d'achat des consommateurs. N'y a-t-il pas là un paradoxe ?

C'est vrai que nous n'avons pas pu éra-

prendre de conscience progressive des béninois se reconnaissant comme des agents économiques indispensables. Aujourd'hui, nous pouvons dire que les 80% des intellectuels ont connu une avancée majeure par rapport il y a dix ans, quinze ans en matière de la maîtrise de leurs droits en tant que consommateur.

La prochaine étape à franchir, c'est d'amener les consommateurs à adresser leurs plaintes aux associations qui sont juridiquement à même de les défendre.

On vous a vu au cours de la décennie passée sur plusieurs fronts de lutte défendre les intérêts des consommateurs. Est-ce que vous êtes soutenu dans cette tâche citoyenne par les pouvoirs publics ?

Les pouvoirs publics sont exercés par des hommes. C'est dire donc qu'ils sont aussi des consommateurs. D'où il n'y a pas de raison que les pouvoirs publics ne comprennent pas la nécessité de l'existence du mouvement consommateur qui est animé par les associations de consommateurs. Le premier soutien du pouvoir public est d'abord d'assurer son rôle régalien. Mais seulement il arrive que l'Etat qui exerce le pouvoir politique a une vision qui entre parfois en collision avec ses intérêts. C'est pourquoi il n'est pas souhaitable qu'une association de consommateurs s'inscrive aux pouvoirs publics. Seulement il est souhaitable que l'Etat et les associations de consommateurs se retrouvent dans un cadre formel de dialogue, de réflexion pour pouvoir solutionner des problèmes de consommation. De plus, en raison de ce que le pouvoir public gère les ressources publiques qui proviennent de la poche des consommateurs qui en fait représentent le groupe économique le plus important, il est recommandé que le pouvoir public inscrive dans les budgets généraux de l'Etat une ligne budgétaire consacrée à soutenir les activités du monde consommateur. Cela ne veut pas dire que ce soutien là est une phagocytose du mouvement consommateur par les pouvoirs publics. Non !

Je peux donc dire que c'est grâce à cette collaboration entre les pouvoirs publics et le mouvement consommateur que la Ligue a d'ailleurs favorisé de part ses actions que les associations de consommateurs représentent les consommateurs au niveau de la commission d'ajustement des prix des produits pétroliers, au niveau de la commission ciment, au niveau du code alimentaire du comité national, au niveau de l'autorité de régulation des postes et télécommunications, au niveau des conseils d'administrations de la société Béninoise d'Énergie Électrique (SBE) au niveau de la société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) de Bénin-Télécoms et de la poste du Bénin et bientôt au conseil d'administration de l'Ageage, Béninoise d'Électrification Rural et de la Maîtrise de l'Énergie (ABERME).

Dans la réalité, est-ce que ce n'est pas cette présence des associations de consommateurs dans de telles instances qui fragilisent les actions du mouvement consommateurs béninois ?



Romain A. HOUEHOU, Président de la LDCB entrevoit l'avenir avec sérénité

Ce n'est pas au Bénin que les associations de consommateurs se retrouvent dans certaines instances de prise de décision. C'est un principe voulu par les directives des Nations-Unies qui protègent le consommateur et ces directives ont été reprises dans la réglementation communautaire de l'UEMOA portant protection du consommateur. Il est donc fondamental que les défenseurs des consommateurs soient en priorité les interlocuteurs de cette couche importante de la population auprès des pouvoirs publics et pendant encore longtemps, ça ne pourrait qu'être ainsi. La société civile dans sa diversité joue son rôle mais les associations de consommateurs dans leur spécificité ont un rôle encore plus important à jouer ; celui de faire de la veille économique et sociale, celui de défendre les intérêts socio-économiques des consommateurs qui sont par excellence des agents économiques indispensables.

Au regard des faiblesses notées dans le fonctionnement même du mouvement consommateur béninois, que faut-il faire désormais pour inverser la tendance ?

Il y a reconnaître qu'il existe au Bénin beaucoup d'associations de Consommateur mais très peu jouent réellement leur rôle. Nous sommes également conscients de cette faiblesse qui porte préjudice à nos luttes. Des réflexions sont désormais en cours pour réactiver le mouvement consommateur national afin qu'il devienne fort et efficace.

Monsieur HOUEHOU, la Ligue que vous dirigez vient de tourner les pages d'une décennie. Quelles doivent être désormais les perspectives pour l'avenir ?

L'ambition de la LDCB dix (10) années après est de se donner les moyens pour être une organisation beaucoup plus forte, pouvant assurer une protection effective au consommateur aujourd'hui sujet aux abus de toutes sortes de la part des commerçants et autres prestataires de services. C'est pourquoi nous invitons les consommateurs à se rapprocher de la Ligue pour s'adhérer parce que avec le site Internet que nous avons mis en service,

il est possible aux consommateurs de Toukountoua, de Karimama de Kouandé, de Glazoué, de Dassa, de Porto-Novo, de Djakotomey, de Lokossa, de Dogbo, de Cotonou etc... d'adhérer en ligne. Ce site sera officiellement lancé le 14 Mars 2008 à la grande salle du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) à Cotonou. Les priorités pour le futur, c'est de faire en sorte que la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin soit présente sur toute l'étendue du territoire national à travers ses antennes dans toutes les communes du Bénin, ceci afin de mieux partout où il se pose.

Notre vision à terme, c'est de faire en sorte que les Millions de consommateurs béninois connaissent leurs droits, c'est poursuivre les campagnes contre le commerce inéquitable, notre vision également, c'est de poursuivre nos campagnes en vue de la promotion des modèles de production et de consommation respectueux de l'environnement. Nous sommes convaincus que ce vaste programme sera amélioré à chaque fois face à la complexité du marché de consommation car

comme vous le savez, les prochains Accords de partenariat Économique (APE) qui vont lier l'Afrique au reste du monde compliqueront davantage le secteur de la consommation et exigeront plus de vigilance de la part des associations de la consommation. Et des consommateurs eux-mêmes. Les Accords de partenariat Économiques sont un enjeu majeur qui menace l'Afrique dans tous les secteurs. Nous devons donc nous préparer pour affronter ces défis aussi contraignants afin de garantir au consommateur le droit de se nourrir, de se soigner, de se vêtir, de se loger et de s'instruire sans évidemment porter atteinte à son environnement, à sa santé et à ses ressources économiques. Et pour ce faire, cela nécessite une éducation et une sensibilisation permanente sinon les consommateurs subiront et l'économie en souffrira et l'existence même de la Nation prendra un coup. Ce que nous ne souhaiterions pas !



M. HOUEHOU au contact des grands dossiers des consommateurs béninois

le rôle de défenseur des consommateurs au niveau des instances de prise de décision en les représentant au

diquer tous les maux qui se posent aux consommateurs mais le plus important à retenir est que nous avons aidé à

CELEBRATION DES 10 ANS DE LA LDCB

Le personnel de la Ligue témoigne

A l'occasion de la célébration du 10ème Anniversaire de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin, le personnel qui a contribué à parcourir de cette organisation ne veut pas rester en marge de l'événement. En effet, la plupart se prononce ici sur le parcours de combatant qu'a mené la Ligue pour porter haut la voix des consommateurs.

« La LDCB devra se professionnaliser davantage et mieux communiquer autour de ses actions »



Je suis Etienne BADOU, Assistant du Président et chargé de Programmes de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin. J'ai rejoint la LDCB en juin 2001. Quand j'analyse le chemin parcouru ces dix dernières années, je puis dire que la LDCB est allée de progrès en progrès et a effectivement réalisé des activités au profit des consommateurs reconnus tant au plan national qu'international. Elle est l'une des rares associations de consommateurs

ayant un siège et un personnel permanent de près d'une dizaine de personnes. Elle devra se professionnaliser davantage et mieux communiquer autour de ses actions pour mobiliser les consommateurs autour de la défense de leurs droits et intérêts légitimes. Son objectif stratégique d'être une organisation forte, professionnelle et incontournable dans les débats relatifs à la consommation aux plans national et international atteste de l'ambition de l'organisation de s'inventer durablement dans la protection des intérêts et la défense des droits du consommateur au Bénin.

J'aurai fini quand j'aurai souhaité un bon anniversaire à tous les membres, sympathisant de la LDCB sans oublier le personnel qui s'est battu toute ces années pour faire entendre la voix des consommateurs. Je n'oublie pas tous les anciens collègues et tous nos stagiaires qui ont apporté leur touche à l'édification de ce bel édifice commun, qui je le crois est assez solide pour résister aux vagues les plus tumultueuses.

« La LDCB a fait du chemin... »



On m'appelle Grâce AFORA, je suis employée de bureau à la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) depuis Mars 2004.

A mon avis, la Ligue a fait beaucoup de choses surtout dans le domaine de l'éducation du consommateur. Elle a exécuté pas mal de programmes et projets pour le bonheur des consommateurs. C'est le cas par exemple de campagnes de sensibilisation sur les OGM, des enquêtes sur la cherté du coût de la vie et les mesures prises par le gouvernement, des enquêtes sur les vrais tarifs de communication au Bénin etc.... Pour conclure, la LDCB a fait du chemin et continuera toujours dans ses actions pour le Bien-être du consommateur.

« Nous reconnaissons tous qu'il y a un problème de communication qui se pose... »



La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin est une institution qui a pour mission d'instaurer des modes de production et de consommation de biens et services favorables à la santé et à l'économie des consommateurs. Je remercie le Président pour avoir accepté mon stage dans son institution car ce stage m'a permis de

connaître un peu le mouvement consumériste et les véritables problèmes que les consommateurs rencontrent dans leur vie quotidienne. C'est aussi le moment de tirer un coup de chapeau au président qui se bat pour que les droits des consommateurs soient connus et respectés. La preuve, elle a initié une séance de sensibilisation à l'endroit des institutions de la République des membres du gouvernement et de la population sur les huit (8) droits fondamentaux du consommateur en 2000 de même que l'édition du guide du consommateur. Il est à noter que durant ces 10 années de dur combat, la LDCB n'est pas bien connu car nous reconnaissons tous qu'il y a un problème de communication qui se pose. C'est ainsi que la LDCB veut travailler au cours de cette année 2008 suivant ce slogan "Communiquer pour mieux protéger les consommateurs". Je tiens à remercier tous les autres membres et les partenaires qui ont cru et continuent de croire à la LDCB.

« C'est la tribune incontournable où tout citoyen béninois peut trouver des solutions à ses problèmes de consommation »



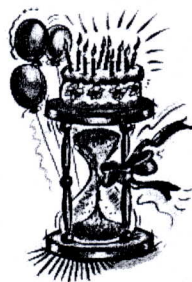
Mon nom est Mathieu ODJO, chargé du Service Extérieur à la LDCB depuis 2003. En réalité, la LDCB à 10 ans aujourd'hui, ce qui n'est rien dans la vie d'une institution. Sa vision est de donner à tous les consommateurs du Bénin la possibilité d'accéder aux biens et services de qualité et à moindre coût, d'exercer

leur droits et responsabilités. Ses grandes domaines d'activités portent sur : l'éducation, la protection, l'information, le plaidoyer pour la qualité des biens alimentaires vendus, la sensibilisation, la dénonciation à travers des conférences publiques et de presse, etc.....

La LDCB s'est également forgée comme ambition, une stratégie de développement allant de 2008 à 2012 afin de donner à l'organisation des moyens pour la rendre plus performante.

Mais ceci ne sera possible sans l'apport de quelque nature que ce soit de la part de l'Etat béninois, car cette institution demeure la tribune incontournable où tout citoyen béninois peut exposer et trouver des solutions justes et équitables à ses problèmes de consommation. A cette occasion, je souhaite à la LDCB un joyeux anniversaire, longévité et prospérité dans ses nobles actions de protection des consommateurs.

Joyeuse Décennie à la



Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin !

« Je me suis rendu compte que la question de la consommation est aussi vaste et aussi complexe qu'elle nécessite une approche participative »



On m'appelle Gildas HOUËHOU, stagiaire chargé de communication et des affaires extérieures à la LDCB. Je suis entré à la LDCB il y a 1 an quelques mois seulement. Il faut dire que j'avais déjà certains échos favorables de bon nombre de consommateurs sur les actions que l'organisation initiait. Avec mon entrée au sein de l'institution, j'ai été surpris par le petit nombre de personnel comparativement aux multiples tâches

auxquelles il (le personnel) était soumis. J'ai découvert le dynamisme de son président et apprécié l'ambiance conviviale qui règne au sein de l'équipe. Je me suis rendu compte que la question de la consommation était aussi vaste et aussi complexe qu'elle nécessite une approche participative de tout le personnel. La LDCB, si je devais me tenir en témoin oculaire, a joué un rôle de premier plan aujourd'hui au Bénin en ce qui concerne la défense des Intérêts des consommateurs. Ce résultat atteint est le fruit d'efforts conjugués qui ont fait que, partir de rien, la LDCB a acquis aujourd'hui une audience et une notoriété nationale et internationale. Mais il faut reconnaître qu'il y a encore beaucoup à faire, rien qu'à voir les plaintes continuelles des consommateurs. Aussi, devrions-nous reconnaître que nous ne pourrions dormir sur nos lauriers mais réadapter la lutte pour la protection des droits et la défense des intérêts des consommateurs au contexte actuel de la consommation au Bénin.

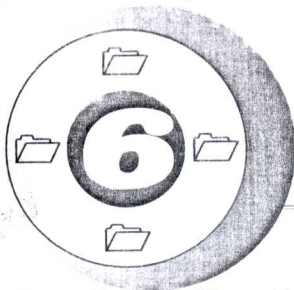
« Les luttes menées par la LDCB ont connu beaucoup de succès »



Je suis Jacques HOUËHOU, Technicien en agropastoral et gestion d'exploitation agricole. Il y a un bon moment que j'entends parler de la LDCB à travers les médias. J'ai commencé à mieux la connaître à travers ses activités sur le terrain : lutte contre la commercialisation de produits avariés, lutte contre le coût élevé de la communication, lutte contre l'entrée des OGM au Bénin, lutte contre l'importation des produits prohibés, lutte contre le coût élevé des prestations de la SBE et de l'OPT. La LDCB a édité des manuels comme le guide du consommateur, les impacts des OGM sur notre alimentation. La LDCB a procédé à la formation des élus locaux à la pratique de la gouvernance locale. Les luttes menées par la LDCB ont connu beaucoup de succès, les marches par exemple ont permis aux opérateurs GSM de revoir à la baisse le coût de la communication. Des produits avariés retrouvés par la LDCB sur les marchés ont été dénoncés. Au total, les luttes menées par la LDCB ont connu de succès. Ce qui va évidemment dans l'intérêt des consommateurs.

Suite à tous ces constats, les quelques temps passés auprès de cette institution me permettent de dire que la LDCB est une organisation vraiment professionnelle dotée d'équipement et de personnels au point.

Je ne saurais terminer sans apprécier le travail bien fait qu'abat au quotidien le Président de la Ligue M. Romain Abié HOUËHOU. Bon Anniversaire donc à la LDCB pour des victoires plus grandes.



POUR UNE CONSOMMATION PLUS JUSTE !

RETROSPECTIVE

Vie des Associations de Défense des Consommateurs

La LDCB : 10 ans au service d'une consommation durable !

La deuxième plus grande association de défense des consommateurs au Bénin après que choisir Bénin ? de M. Bernard DOSSOU DOSSA a dix (10) ans : il s'agit de la ligne pour la Défense des consommateurs au Bénin (LDCB) que dirige Monsieur Romain Abilé HOUÉHOU. En effet, créée le 20 Février 1998, la ligne s'est imposée depuis une décennie par son dynamisme et par son professionnalisme dans des problèmes qui minent le quotidien des consommateurs au Bénin. Et pour coller à l'actualité, les responsables de cette Association ont choisi la journée mémorable du 15 mars retenue par l'Organisation Internationale des consommateurs (OIC) comme étant la journée Internationale de protection des consommateurs pour commémorer l'événement. Ainsi plusieurs activités sont au programme dans la grande salle du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) à cotonou.



Roger MEDEGAN FAGLA

Au menu de cette célébration, une communication relative au thème de la Journée mondiale des droits des consommateurs : "Non à l'obésité infantile" ; un exposé sur le parcours de la LDCB de 1998 à nos jours suivi de projection sur diapositive, une cérémonie de remise de prix suite à l'organisation du concours du meilleur journaliste en matière de consommation sans oublier le lancement officiel du site Web de l'association.

Depuis sa création, la ligue s'est fixée pour entre autres objectifs : la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, la participation au développement de modèles de protection et de consommation visant à réduire les nuisances des produits et à contribuer à une évolution durable à long terme ; donner aux ménages de bonnes possibilités d'utiliser efficacement leurs moyens économiques ; Eveiller la conscience des consommateurs sur leurs droits et responsabilités, œuvrer pour le respect des droits des enfants et des femmes, puis promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelables. La vision étant de donner à tous les consommateurs du Bénin les possibilités d'accéder d'une part, sans risque et à moindre coût, aux biens et services de qualité et d'autre part, d'exercer leurs droits et responsabilités en tant que consommateurs avertis.

La LDCB : un vaste champ d'activités

Plusieurs activités d'envergure ont



Le Président de la LDCB à la rencontre des consommateurs du village lacustre de GANVIE

meublé la vie et le parcours combien combattu de la ligue pour la défense du consommateur au Bénin. Au nombre des grands domaines d'activités, on peut retenir au premier plan la question de l'éducation des consommateurs.

Dans le but d'atteindre ses nobles objectifs, la LDCB entend faire des consommateurs, des consommateurs avertis. A cet effet, elle organise des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation, des confé-

rences publiques et de presse, des séminaires ateliers, édite des ouvrages et diffuse des communiqués de presse.

Quant au volet de protection des consommateurs, il faut noter que la ligue agit par voie de dénonciation, de plaidoyer par l'organisation de marches pratiques, de participation à des séances de travail avec diverses autorités compétentes dans les secteurs de la consommation.

Pour se montrer plus apte et utile à ses membres, la LDCB à travers son domaine d'assistance technique et financière aux consommateurs défavorisés œuvre pour la mise en place d'une centrale d'achat de biens alimentaires sur le lac Ganvié et entend par la même occasion créer à terme un Fonds d'Appui aux Consommateurs (FAC) afin que ces derniers s'inscrivent dans le tissu économique en tant qu'agents solvables et crédibles. Un vaste champ d'activités en sortes qui vise en dernier ressort le bien-être et une consommation durable des populations.

La LDCB : des réalisations majeures

En dix (10) années d'existence, la ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) a fait de l'information, de l'éducation, de la sensibilisation et de la protection du consommateur béninois son cheval de bataille.

Ainsi, des plaidoyers pour la qualité des biens alimentaires vendus aux consommateurs à la dénonciation à travers des conférences publiques et conférences de presse, du caractère

impacts des coût de transport sur les marchandises au Bénin en 2001 ; l'analyse des prestations de la SBEE en juin 2003 ; Etude sur les services proposés par les opérateurs GSM aux consommateurs au Bénin (Mai 2006) ; Etude comparative sur les cybercafés de Cotonou et environs (Juillet /Août 2004) ; Etude sur l'appréciation par les consommateurs de la qualité des services des opérateurs de téléphonie fixe et mobile au Bénin (Juin/Août 2006) ; Réalisation d'une base de données qualité prix sur les services proposés par les centres de santé et laboratoires au Bénin (Juin /Août 2006) et plus récemment encore, sondage sur l'appréciation des consommateurs sur l'augmentation du montant de la licence au Bénin (Juin 2007) etc.... La publication de plusieurs documents thématiques sont également à mettre à l'actif de l'organisation.

De plus, la ligue a dirigé une campagne de sensibilisation sur le thème " Les consommations disent NON aux OGM " avec publication d'attractifs géantes sur les OGM (format 4x3 m) dans tout le pays. Sommes toutes, les réalisations de la LDCB au cours de ces dix dernières années ne sont pas exhaustives et se remarquent par leur pertinence.

La LDCB : un vaste chantier de développement à l'horizon 2012

Fidèle à sa vision et à sa mission, la ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) a l'ambition de se donner les moyens pour être une organisation beaucoup plus forte, pouvant assurer une protection effective aux consommateurs actuellement en proie à de nombreux abus sur le marché. Pour y parvenir, la LDCB a élaboré pour le prochain quinquennat (2008-2012) son plan stratégique de développement.

Un plan conçu autour de quatre (04) axes qui retracent les objectifs, les buts et les mises en œuvre effectués. Ainsi, l'axe stratégique N°1 entend mener efficacement des campagnes sur les grandes questions de consommations auxquelles les béninois sont confrontés dans leur ensemble.

L'axe stratégique N°2 vise à agir en faveur de l'appropriation par les béninois de la nouvelle loi nationale portant protection du consommateur. Quant à l'axe stratégique N°3, le projet de rapprocher les services et actions de la LDCB des collectivités décentralisées. Enfin, l'axe stratégique N°4 va rendre plus professionnels le fonctionnement et les actions de la LDCB.

La LDCB dans la cours des grands

De par son dynamisme, la ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin s'est affiliée à de grands regroupements tant au plan national



M. HOUÉHOU lors d'une marche de protestation contre la vie chère le 22 novembre 2005 à Cotonou.

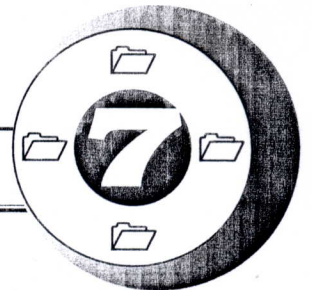
qu'international. En effet, la ligue est entre autres membre de l'Organisation Internationale des Consommateurs (OIC) membre de l'Union Internationale pour la conservation de la Nature-Bénin ; membre de l'International Association of Consumer Food Organizat (IACFO), membre du Comité National du CODEX Alimentaires etc.....

Se basant sur le sérieux qui caractérise les actions de la LDCB, plusieurs partenaires nationaux et étrangers appuient ses réalisations. Au nombre de ces partenaires stratégiques, nous pouvons citer entre autres : le PNUD, la FAO, consumer International, l'Union Européenne, l'USAID, la DANA, le CEBENOR etc.... pour mieux défendre ses membres, la ligue s'informe au cours des échanges internationaux consacrés aux questions liées aux droits des consommateurs. Ainsi, elle a effectué plusieurs voyages au siège de l'Organisation Internationale

des Consommateurs (OIC) pour l'Afrique à Harare (Zimbabwe), elle a pris entre autre part à un séminaire sur la Biotechnologie et la sécurité des consommateurs à Lusaka en Zambie, séminaire sur la législation communautaire de la concurrence à Dakar (Sénégal), Congrès Mondial des consommateurs, édition 2003 à Lisbonne (Portugal), conférence régionale sur la politique des consommateurs en Afrique à Gaborone (Botswana) et plus récemment, la ligue était présente aux assises du Congrès Mondial des Consommateurs édition 2007 qui s'est tenu en Sydney (Australie) etc..... Toutes choses qui permettent de dire que la LDCB est désormais une association professionnelle qui fait chaque jour une percée dans la cour des grands avec point d'honneur : porter la voix des consommateurs béninois dans le concert des Nations.



La question du renforcement des capacités des Consommateurs est également au coeur des préoccupations de la ligue



Activités des Associations de Défense des Consommateurs au Bénin

Le site Web de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin lancé

Roger MEDEGAN FAGLA

C'est une grande première dans l'histoire des associations de défense des consommateurs au Bénin. En effet, la Ligue pour la Défense des Consommateurs au Bénin (LDCB) vient de se doter d'un site web pour le grand bonheur des populations. A en croire le président de la LDCB, Romain Abilé HOUEHOU, cette initiative devra désormais permettre aux consommateurs béninois et du monde de simplifier des nombreuses activités menées sur le terrain et qui malheureusement sont restées parfois dans l'anonymat faute de communication.

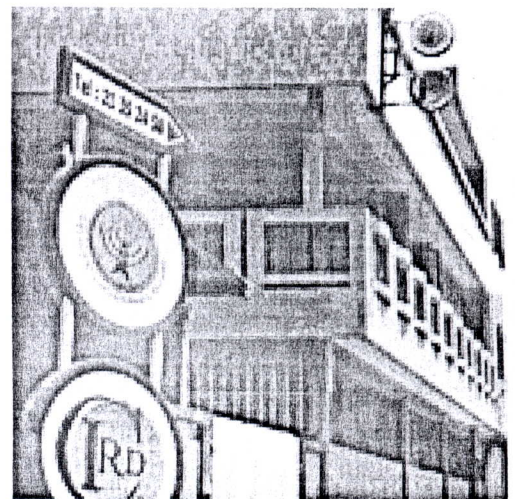
Aujourd'hui la Ligue pour la Défense des Consommateurs au Bénin (LDCB) dispose d'un moyen de communication redoutable qui lui permet d'être en communion avec les consommateurs d'ici et d'ailleurs.

Selon Romain Abilé HOUEHOU, il arrive souvent que des étudiants, chercheurs ou autres responsables d'entreprises soient en quête d'informations ou points de vue des associations des

consommateurs sur un sujet donné à un moment donné pour des besoins de recherche. Ledit site selon lui vient ainsi combler cette attente. Mieux, la création de ce site serait partie du constat selon lequel beaucoup de consommateurs subissent des dommages et n'ont pas les moyens de s'adresser à la LDCB. Romain HOUEHOU pense que ce problème est désormais réglé. * Nous avons en ligne un outil qui leur permet (les Consommateurs) de se plaindre directement en ligne. Cela permet de régler aussi les litiges * nous a-t-il confié à son siège sis à Calavi.

Véritable outil de bonne gouvernance qui facilite l'obligation de compte-rendu, ce site a par ailleurs le mérite de mettre à la disposition des consommateurs les études réalisées par la LDCB dans le domaine des TIC et des télécommunications, un secteur de prédilection de ladite association. Aujourd'hui la Ligue pour la Défense des Consommateurs peut se targuer d'avoir les moyens pour atteindre ses

objectifs qui sont entre autres de préserver la santé et surtout la sécurité des consommateurs ; donner aux ménages les conditions d'une bonne utilisation de leurs maigres ressources économiques ; promouvoir l'utilisation des sources d'énergies renouvelables... Ce site permettra également la vulgarisation de la nouvelle loi portant protection du Consommateur en République du Bénin. A signaler que le site web de la LDCB (www.ldcb.org) déjà fonctionnel sera officiellement lancé le vendredi 14 Mars 2008 à la grande salle du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) à Cotonou au cours des festivités entrant dans le cadre de la célébration du 10ème anniversaire de la Ligue, ceci au grand bonheur des Consommateurs que nous sommes.



Batiment abritant le Siège de la Ligue à Calavi

CEUX QUI FONT LA LDCB



Une Equipe de professionnels soudée au service d'une consommation durable au Bénin